

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 D 05491

Numéro SIREN : 901 669 838

Nom ou dénomination : 123 ACTIFS FORESTIERS

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 92232



**CABINET
RIOUX**

Commissaire aux Comptes

123 ACTIFS FORESTIERS

Siège Social : 94, rue de la Victoire
75009 PARIS

Société civile à capital variable au capital minimum de 10.000 euros
901 669 838 RCS PARIS

**Rapport du Commissaire à la transformation
sur la transformation de la société 123 ACTIFS
FORESTIERS en société par actions
simplifiée**

Cabinet RIOUX

30 Rue des Ménestrels

35400 SAINT MALO

Mail : contact@cabinet-rioux.com

RCS SAINT MALO 842 135 527 – SARL au capital de 10 000 Euros

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société 123 ACTIFS FORESTIERS en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 5/05/2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation à partir des comptes annuels au 31/12/2022.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Capital social : 10 000 € au 31/12/2022

- Capitaux propres : - 54 046 € au 31/12/2022
- Résultat de la période : - 64 046 € au 31/12/2022

Les travaux que nous avons effectués nous conduisent à formuler les observations suivantes :

- Les capitaux propres au 31/12/2022 sont négatifs.

En raison de cette observation, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Nous vous informons par ailleurs n'avoir été informé d'aucuns avantages particuliers.

Fait à Saint Malo, le 22/05/2023

Le commissaire à la transformation

Romain RIOUX

